

**Our Europe:
fair,
sustainable,
solidly united**



European Federation
of Building
and Woodworkers



13^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FETBB - Vienne (AT), 7 et 8 novembre 2019

DOCUMENT H

Plan stratégique de la FETBB: Principales Priorités pour 2020-2023



Plan stratégique de la FETBB:

Principales Priorités pour 2020-2023

Dans l'intérêt des travailleurs ainsi que des citoyens d'Europe, la FETBB soutient l'intégration européenne. Nous considérons que l'intégration européenne est un moyen de maintenir les droits fondamentaux de l'ensemble des travailleurs et des citoyens et de protéger les fondements de la démocratie européenne, dont la liberté d'expression et l'Etat de droit. De ce fait, la FETBB n'a aucune intention de travailler avec ou de rechercher le soutien des partis populistes d'extrême-droite.

La FETBB exige que soit inclus dans la prochaine version modifiée du Traité de l'UE un Protocole de progrès social. Elle propose également que l'UE accepte la Charte sociale européenne du Conseil de l'Europe, qui est une charte internationale des droits fondamentaux imposant des droits de grève et de négociation collective.

DOMAINES D'INFLUENCE

Traitement égal et mobilité équitable pour tous les travailleurs

Notre objectif principal est de combattre toutes les formes de travail pénible (travail intérimaire, formes d'emploi atypiques et faux indépendants) ou précaire et de défendre l'égalité de traitement entre tous les travailleurs se trouvant dans la même situation, c'est-à-dire l'égalité des salaires et des conditions de travail (salaire égal pour un travail égal réalisé au même endroit), la sécurité sociale et la protection sociale, la sécurité et la santé au travail et l'accès à la formation professionnelle. Nous entendons également garantir les droits fondamentaux – se syndiquer, négocier en toute liberté et mener des actions syndicales – de tous les travailleurs.

Il faut garantir à tous les travailleurs un traitement égal au travail ainsi qu'une migration équitable. A cette fin, la FETBB prêtera la plus grande attention à l'effectivité ainsi qu'à l'efficacité de l'application des droits fondamentaux. Nous allons œuvrer à une modification ambitieuse de la réglementation européenne relative à la coordination de la sécurité sociale et veiller à ce que chacun bénéficie de l'égalité des droits. Nous travaillerons aux côtés de la nouvelle Autorité européenne du travail afin d'obtenir l'égalité des droits.

Nous relèverons les défis associés au travail transfrontalier, tels que le détachement, le faux détachement, la fraude sociale transfrontalière et le détachement des faux indépendants, ainsi que les abus sociaux tels que l'utilisation de sociétés boîtes aux lettres. Pour ce faire, nous aurons recours à des instruments tels que la mise en place et la coopération de réseaux syndicaux transfrontaliers, la facilitation de la coopération bilatérale entre pays détacheurs et pays hôtes et la création d'outils d'information pour le travail transfrontalier.



Quel que soit leur genre, tous les travailleurs de nos secteurs doivent bénéficier d'un traitement égal et ne faire l'objet d'aucune discrimination. Cela devrait pouvoir se faire en tenant compte de l'ensemble des caractéristiques liées au genre, des normes de sécurité et de santé ; en veillant à ce que les formations professionnelles soient compatibles avec les conditions de travail et les modes de vie actuels ; en garantissant l'égalité des statuts professionnels ainsi que des salaires, y compris les systèmes de calcul et de mesure de l'écart salarial au sein des sociétés, et l'application de l'ensemble des mesures liées à la maternité et/ou la paternité stipulées par la législation européenne et nationale ; et en veillant à ce que tous les travailleurs bénéficient d'un bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

Combattre le changement climatique en assurant une transition équitable

La FETBB soutient pleinement les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. Les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de réalisation de la transition énergétique créent de nombreuses opportunités professionnelles dans les secteurs du bâtiment, de la sylviculture, du bois et des matériaux de construction. Tous les secteurs de la FETBB peuvent jouer un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques relatives au changement climatique et participer à la résolution des défis actuels.

Notre objectif principal est de participer à – et donc d'influencer – des initiatives européennes sur les nouveaux processus, innovations et méthodes de production et d'organisation du travail liés aux objectifs climatiques ainsi qu'à l'économie circulaire.

Concevoir et anticiper le changement impose de rendre les villes plus résilientes et résistantes à la modification des conditions environnementales et de définir les bonnes pratiques ainsi que les actions stratégiques pour y parvenir.

En particulier, nous nous concentrerons sur les besoins en construction durable, en rénovation énergétique des bâtiments, en efficacité énergétique et en logement abordable, ainsi que leurs effets potentiels sur la population active et les compétences nécessaires.

Mais il n'y a pas que des opportunités : la réduction énergétique et les politiques climatiques auront un impact fort sur les industries énergivores telles que la fabrication du ciment. Avec les autres fédérations syndicales européennes, la FETBB continuera de soutenir une politique industrielle européenne ambitieuse et durable. La FETBB estime que les industries énergivores ont encore un avenir en Europe, mais que ces industries nécessitent des mesures qui améliorent leur conformité aux normes internationales relatives aux émissions de carbone et à l'efficacité énergétique. Ces mesures doivent s'accompagner de politiques et d'investissements qui assureront aux travailleurs une transition équitable, y compris le droit à la reconversion professionnelle et/ou la réorientation vers d'autres emplois ou secteurs si nécessaire. Pour ce faire, des fonds européens et autres doivent être prévus en quantité suffisante. Nous appelons également l'UE à s'attaquer au phénomène de la fuite du carbone, c'est-à-dire au transfert des activités industrielles et des emplois au-delà des frontières européennes, vers des pays où la législation relative aux émissions de carbone est moins stricte.



La numérisation pour les travailleurs – une transformation équitable de nos secteurs

Déjà, la numérisation est en train de métamorphoser les processus de production dans nos secteurs et pourrait bien transformer de manière fondamentale les conditions de travail et les relations industrielles. Avec l'IBB, la FETBB s'efforcera d'influencer ces transformations afin de servir les intérêts des travailleurs. Aucun travailleur ne doit se retrouver laissé pour compte, et tous ceux qui perdent leur emploi doivent être dédommagés de manière équitable et requalifiés pour de nouvelles activités professionnelles. Par ailleurs, les gains de productivité réalisés grâce à la numérisation doivent être redistribués de façon équitable par une augmentation des salaires.

En ce qui concerne la FETBB, une transformation équitable exige une limitation du temps de travail afin d'assurer la protection des travailleurs à l'ère numérique. La FETBB s'opposera à toute tentative d'introduire davantage de flexibilité dans la Directive européenne sur le temps de travail. Les affiliés de la FETBB ont déjà montré qu'au moyen de nouvelles conventions collectives il est possible de parvenir à des aménagements du temps de travail adaptés aux besoins individuels des travailleurs et d'améliorer l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée.

L'utilisation des outils numériques va permettre aux entreprises de collecter de nouvelles données sur les travailleurs et de les commercialiser ou de s'en servir pour contrôler ces travailleurs. La FETBB exige que les données personnelles des travailleurs fassent l'objet d'une protection de haute niveau, et aussi que ces données puissent être utilisées afin de combattre le contournement du droit et des normes sociales et du travail. Il faut mettre en place de nouveaux outils numériques afin d'améliorer le comptage des heures de travail – notamment dans le cas des travailleurs mobiles qui passent d'un chantier à l'autre – afin de veiller à ce que toutes les heures supplémentaires soient dûment rémunérées. Tout outil de ce genre doit toujours être développé et déployé en coopération avec les travailleurs et leurs représentants.

Il est essentiel de requalifier la population active afin que les travailleurs puissent trouver des emplois décents et que dans une économie numérique transformée leurs emplois ne soient pas déclassés. La FETBB soutiendra les initiatives européennes pour la (re)qualification des travailleurs, et notamment l'utilisation de fonds européens pour les financer.

Les nouvelles technologies peuvent rendre les lieux de travail plus sains et plus sûrs. Plutôt que de les déployer afin d'augmenter la charge de travail et le stress, il faut s'en servir pour améliorer les conditions de travail et rendre nos secteurs plus attractifs pour les jeunes et les femmes. La FETBB réalisera une évaluation complète des risques posés par les nouvelles technologies et s'efforcera de veiller à l'introduction de normes strictes concernant la santé au travail – y compris la santé mentale – ainsi que la sécurité dans le cadre d'une économie numérisée.

Plus d'investissement – des emplois de qualité et une meilleure formation professionnelle

L'Europe a besoin d'investissements considérables, publics et privés, pour améliorer son infrastructure et préparer l'économie et la société aux objectifs climatiques définis. La FETBB compte dresser un plan d'investissement européen, un « New Deal vert » où les secteurs du bâtiment, de la sylviculture, du bois et des matériaux de construction peuvent jouer des rôles clés.

La réglementation budgétaire actuelle de l'UE fait obstacle aux grands programmes d'investissement publics, que ce soit au niveau national ou européen. La FETBB luttera pour la modification de ces dispositions afin qu'un programme d'investissement ambitieux puisse être mis en place au niveau européen.



La FETBB élaborera également des revendications spécifiques dans un programme pour l'amélioration du fonctionnement et de l'équité du marché intérieur. L'objet de ces revendications sera le renforcement du rôle de marché joué par les secteurs du bâtiment et du bois. Les propositions de la FETBB couvriront des domaines tels que les conditions d'investissement, l'équité des marchés publics et les échanges de données transfrontaliers.

La FETBB s'efforcera aussi d'influencer les politiques d'éducation et de formation professionnelle pour nos secteurs afin de renforcer le rôle des travailleurs, d'ouvrir la voie à des qualifications et des compétences supérieures, d'assurer la formation tout au long de la vie et d'identifier les nouveaux besoins en formation professionnelle qui permettront de créer de nouveaux emplois. Un autre objectif sera de rendre les secteurs de la FETBB plus attractifs pour les jeunes et les femmes.

Un meilleur environnement de travail pour une population active plus saine

Trop souvent, dans les secteurs de la FETBB, le travail reste dangereux et pénible. Les travailleurs sont exposés à des substances toxiques et à des situations épuisantes. Les matériaux ainsi que le matériel sont souvent peu ergonomiques et trop lourds, les conditions de travail sont physiquement fatigantes et les risques psychosociaux posent de plus en plus de problèmes. Tout cela entraîne une incidence relativement élevée d'accidents du travail et de maladies professionnelles, et signifie que beaucoup de travailleurs ne sont pas en mesure de travailler jusqu'à l'âge de la retraite. La FETBB entend améliorer sans cesse les conditions de travail et défend les systèmes existants de retraite anticipée pour les personnes incapables de travailler jusqu'à l'âge légal de la retraite.

Nos principales priorités sont les substances dangereuses et l'amélioration de l'ergonomie des lieux de travail (y compris le matériel). Nous nous efforçons de défendre l'organisation avancée du travail et de combattre les risques psychosociaux au travail. Nous continuons également de militer pour l'amélioration du cadre juridique européen sur la sécurité et la santé au travail et de coopérer avec les partenaires sociaux européens sur les questions liées à ces domaines. Nous nous mettons notamment d'accord sur des déclarations conjointes qui défendent une bonne application du cadre législatif européen et parvenons à des accords européens chaque fois que cela est possible.

En ce qui concerne les substances et les méthodes de travail dangereuses, il convient de prêter une attention particulière à l'évaluation des risques et à la documentation de ceux-ci. Les travailleuses nécessitent une protection particulière ainsi qu'une forme d'organisation du travail qui, en matière de lieu, de temps et de méthode, tienne compte des impératifs de sécurité et de santé spécifiques au genre.

L'introduction de technologies et de méthodes de production nouvelles doit être accompagnée d'une évaluation de leur impact sur les conditions de travail, et ce dès le début de toute introduction de processus innovants ou de toute restructuration. A cette fin, nous allons nous pencher sur les questions de sécurité et de santé au travail au sein des structures de la FETBB et intensifier notre coopération avec d'autres fédérations syndicales aux niveaux européen et international, ainsi qu'avec d'autres institutions européennes et nationales qui s'intéressent aux conditions de travail.

Renforcer les syndicats – organiser et améliorer les relations entre partenaires sociaux

La FETBB s'est donné pour tâche principale la création de réseaux permettant de partager les bonnes pratiques en matière de développement des capacités et d'organisation. En ce qui concerne le développement des capacités, nous étudierons les alliances et les programmes européens existants et partagerons leurs bonnes pratiques ainsi que leurs conclusions.



Nous lancerons des actions et des projets afin de renforcer les relations entre partenaires sociaux à divers niveaux en Europe, au niveau européen entre partenaires sociaux européens, au niveau national entre partenaires sociaux nationaux, au niveau régional, et aussi au niveau des entreprises, entre les délégués syndicaux et leurs homologues. Conformément aux dispositions de notre accord de coopération actuel avec l'IBB, nous travaillerons ensemble sur les questions relatives au développement des capacités dans les PECO.

Etant donné que dans la plupart des Etats membres la proportion des jeunes et des femmes travaillant dans les secteurs de la FETBB est faible, nous tâcherons d'identifier les facteurs qui déterminent l'attractivité de ces secteurs auprès des jeunes et des femmes et d'améliorer les opportunités professionnelles ainsi que l'attractivité de nos secteurs au niveau de ces groupes.

L'un des facteurs clés qui affectent l'attractivité de nos secteurs est la capacité des syndicats à influencer la distribution des revenus et à améliorer les conditions de travail. L'écart salarial entre l'Europe de l'Ouest, du Nord, du Sud et de l'Est persiste toujours. La FETBB continuera de soutenir la convergence sociale vers le haut ainsi que la cohésion sociale en UE. Les négociations collectives jouent dans ces processus un rôle central.

La FETBB soutiendra les futures campagnes pour des salaires décents ainsi que des augmentations salariales dans l'ensemble de l'UE, et fournira à nos affiliés des espaces leur permettant d'échanger des informations sur les stratégies et les résultats des négociations collectives nationales. Dans le domaine des négociations collectives, la FETBB défendra activement l'autonomie des partenaires sociaux sectoriels nationaux ainsi que divers modèles sociaux existants contre toute ingérence de la part des institutions de l'UE (par ex. à l'occasion du Semestre européen).

OUTILS D'INFLUENCE

Pour influencer les institutions de l'UE : lobbying et Dialogue social européen

La tâche principale de la FETBB a toujours été le lobbying, c'est-à-dire influencer la législation européenne afin de l'aligner davantage sur nos objectifs. Pour réussir dans une telle entreprise au niveau européen, il convient de nouer de larges alliances avec des ONG ainsi que des organisations poursuivant des buts similaires ; avec des groupes ou des partis politiques au sein du Parlement européen à condition qu'ils soutiennent des valeurs démocratiques ; de manière individuelle, avec des députés européens ; avec des fonctionnaires de la Commission européenne ; et parfois aussi avec les autorités et/ou les gouvernements ou des groupes de gouvernements des Etats membres de l'UE. Le succès du lobbying nécessite une solide expertise sur le sujet en question, le développement de relations personnelles cordiales avec les individus que nous cherchons à influencer, et enfin une approche orientée solutions des questions législatives.

Le Dialogue social européen avec les employeurs constitue aussi un moyen important d'influencer le processus législatif européen. Traditionnellement, la FETBB entretient un Dialogue social européen excellent et très constructif dans les trois secteurs où elle est active : bâtiment, bois et ameublement. Le Dialogue social européen nous a permis d'exercer une influence positive sur le droit de l'UE. Par ailleurs, en parvenant à des accords avec des employeurs au niveau européen, nous avons pu stopper de nombreuses propositions législatives qui auraient causé du tort à nos secteurs ainsi qu'à leurs travailleurs.



Des CEE pour influencer les multinationales

Les Conseils d'entreprise européens ne se contentent pas d'appuyer la solidarité internationale entre les travailleurs, mais créent aussi un environnement où leurs membres peuvent développer leurs capacités. En même temps, la FETBB doit tirer des enseignements de l'expérience acquise par le biais des travaux des CEE, l'inclure dans ses activités politiques et s'efforcer de développer une approche cohérente de la façon d'intégrer les CEE dans les campagnes de la FETBB.

Nous nous pencherons notamment sur le comportement des multinationales qui travaillent en-dehors des pays où elles sont basées et – en collaborant avec l'IBB sur les questions mondiales si nécessaire – déterminerons si ce comportement est conforme à leurs engagements sociaux ainsi qu'aux dispositions sociales des chartes, instruments et accords-cadres internationaux. Dans ce contexte, nous organiserons des séances de formation pour les coordinateurs et les membres des CEE.

Tout au long de ce processus, les coordinateurs des CEE mandatés par la FETBB continueront de jouer un rôle crucial. Ils devront être soutenus par les syndicats de leur propre pays afin d'assurer le bon fonctionnement des CEE existants et la mise en place de nouveaux CEE. Dans le cas des PECO surtout, les nouveaux CEE constituent des opportunités de création de syndicats et d'amélioration des droits des travailleurs, y compris en matière d'information et de consultation.

Il est important que le réseau syndical des CEE soit pleinement soutenu par les coordinateurs ainsi que leurs syndicats respectifs, dans la mesure où les échanges d'expériences et d'idées amélioreront les travaux des CEE.

Il convient de dresser des plans pour inclure davantage de femmes déléguées et coordinatrices afin que les questions liées au genre puissent faire l'objet d'une organisation, d'une représentation et d'une résolution au niveau européen ainsi que des multinationales.

Communication et campagnes afin d'influencer l'opinion publique

La FETBB compte adopter une stratégie de communication plus proactive. A cette fin, elle développera une stratégie cohérente de communication interne et externe où seront utilisés les plateformes médiatiques traditionnelles ainsi que les réseaux sociaux. La FETBB investira aussi davantage dans des solutions inclusives pour les réunions en ligne et continuera de développer ses bulletins d'information ainsi que d'autres outils destinés à informer et encourager activement ses affiliés.

L'un des aspects les plus importants du lobbying et des tentatives pour influencer la législation européenne et les multinationales est l'influence exercée sur l'opinion publique, les fonctionnaires européens et les politiciens. A cette fin, la FETBB continuera de développer de manière ciblée ses stratégies et ses capacités de campagne en relation avec des dossiers législatifs ou des actions politiques spécifiques.

Afin de mener à bien son lobbying et ses campagnes européennes, la FETBB continuera de compter sur le soutien et l'engagement actif de ses organisations membres pour influencer leurs gouvernements nationaux respectifs.

